

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUILLET 2017

Etaient présents : Jean-Michel BOUCHY, Jean-Pierre LEFER, Claude DELALANDRE, Isabelle GEBLEUX, Maryline HAUDRECHY, Stéphane BOUCHER, Isabelle PENNEQUIN, Philippe ROGER, Stéphane THELLIER, Thierry MANSION, Stéphanie DOUBRE, Audrey DELICOURT, Clémence ROUSSEAU.

Etaient absents : Emmanuel MACHU, Sophie BERTIN.

Début de la séance à 20 H 20

Monsieur Jean-Pierre LEFER est désigné secrétaire de séance.

Monsieur BOUCHY demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

- Projet d'un terrain de pétanque supplémentaire.

Approbation du compte rendu du 20 avril 2017

Pas d'observation, le compte rendu est approuvé par l'ensemble des membres du conseil.

Organisation des ateliers périscolaires : contrats des différents intervenants

Suite à la nouvelle réglementation des TAP, une réunion a eu lieu avec le conseil d'école. Il a été décidé de faire une enquête auprès des parents. Le personnel enseignant et la majorité des parents ont choisi de rester à la semaine des 4 jours et demi. Monsieur BOUCHY propose donc de continuer les TAP pour l'année scolaire 2017 – 2018 et de se positionner pour la rentrée 2018 en décembre, pour permettre aux parents de s'organiser.

Monsieur BOUCHY laisse la parole à Madame GEBLEUX, maire-adjoint en charge du dossier.

Madame GEBLEUX confirme que le thème pour cette année scolaire sera les cinq continents.

Les ateliers seront :

- Danse du monde : animé par Sylvie BELIART (60 € la séance)
- Arts Plastiques : animé par Gaëlle DELIENS (60 € la séance)
- Sport : animé par Christine BEAUVILLAIN (48 € la séance, et 32 € la séance du mardi pour les GS)
- Informatique : animé par Eric MAJET (32.79 € la séance)
- Jeux de société : animé par Amélie CAMPION (32.79 € la séance)
- Musique : animé par Maryse MORIN (CDD de 6h par semaine)
- Médiathèque : animé par Isabelle HUGOT

Amélie CAMPION sera en charge de la coordination (21.86 € par semaine).

Les études dirigées seront reconduites à la rentrée, selon les inscriptions, Christine BEAUVILLAIN sera rémunérée sur la base de 32€ la séance.

Les membres du Conseil Municipal acceptent à l'unanimité et autorisent Monsieur BOUCHY à signer les conventions en résultant.

Convention avec la Fédération Départementale d'Énergie de la Somme : Installation d'une borne électrique (décision modificative)

Monsieur BOUCHY informe les membres du conseil municipal que nous avons reçu une proposition de la FDE pour la pose d'une borne électrique pour la recharge des véhicules électriques.

Le coût total de cette installation est de 14 400 €, la participation demandée à la commune est de 3 600 €. L'emplacement prévu est place des Marais, mais cela reste à confirmer avec la FDE.

Les membres du Conseil acceptent ce projet, une décision modificative sera faite afin de prévoir les crédits au budget.

Décision modificative :

INVESTISSEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
2041582 (204) : Bâtiments et installations - 0017	3 600,00	021 (021) : Virement de la section de fonctionnement	3 600,00
Total dépenses :	3 600,00	Total recettes :	3 600,00
FONCTIONNEMENT			
Dépenses		Recettes	
<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>	<i>Article(Chap) - Opération</i>	<i>Montant</i>
022 (022) : Dépenses imprévues	-3 600,00		
023 (023) : Virement à la section d'investissement	3 600,00		
Total dépenses :	0,00	Total recettes :	0,00
Total Dépenses	3 600,00	Total Recettes	3 600,00

Recensement de la population 2018 : nomination du coordinateur

Monsieur BOUCHY rappelle que le dernier recensement de la population à Naours date de 2014, le prochain aura donc lieu en 2018. En premier lieu, il faut nommer un coordinateur. Monsieur BOUCHY propose Carole DUPONTREUE, qui était déjà coordinatrice lors des derniers recensements.

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité.

Maison médicalisée : bilan de la réunion avec l'ARS.

Monsieur BOUCHY et Madame HAUDRECHY font un bilan de la réunion qui a eu lieu en mairie avec Madame HUBERT de l'Agence Régionale de la Santé.

Le point important, pour que l'ARS valide le projet et que la commune puisse avoir une subvention, il faut deux médecins généralistes qui s'engagent dans le projet, ils doivent également le présenter sous forme d'un écrit d'une vingtaine de page.

Modification du tableau des effectifs suite aux avancements de grade

Nous avons reçu du Centre de Gestion les propositions d'avancement de grade pour l'année 2017, Monsieur BOUCHY propose donc de modifier le tableau des effectifs si accord de la commission paritaire prévue en octobre.

Ces avancements de grade si acceptés seront effectifs à compter du 01/09/2017.

DUFOUR Brigitte – METGY Olivier – BERNAUD Elisabeth

Adjoint technique → Adjoint technique principal 2^{ème} classe

PLAISANT Isabelle

ATSEM 2^{ème} classe → ATSEM 1^{ère} classe

Les membres du conseil municipal acceptent l'unanimité.

Projet d'un terrain de pétanque supplémentaire

M. MACHU propose l'installation d'un terrain de pétanque à côté des terrains existants.

Les membres du Conseil Municipal décident d'étudier ce projet.

Informations de Monsieur le Maire

M. BOUCHY présente à l'assemblée un projet de plaque de rue en picard, la commission se chargera de faire des devis.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée 22h50.